



# Formation QVN

Qualification Vol de Nuit

## PRÉ-REQUIS

### Détenir une Licence :

- PPL(A) avec QC en cours de validité, ou
- LAPL(A) qui satisfait aux exigences d'expérience récente du FCL140.A et avoir effectué la formation de base au vol aux instruments nécessaires pour la délivrance d'un PPL. Détenir également une QC en état de validité.

Note : La QC en état de validité est celle utilisée pour la QVN

- Détenir une classe médicale 2



## SUPPORTS DE FORMATION

- Support Pilot Training Academy
- Le Guide de l'instructeur VFR de nuit de l'ENAC



## FORMATION THÉORIQUE

Il n'y a pas d'examen théorique pour la QVN.

L'ATO/DTO se doit cependant de vous présenter des cours pour vous familiariser au vol de nuit.



## EXAMEN THÉORIQUE

✗ Il n'y a pas d'examen théorique.



## FORMATION PRATIQUE

- Cours théoriques et leçons de pilotage avec un instructeur de l'ATO/DTO
- Vols avec et sans instructeur (solo supervisé)

**Au moins 5 heures de vol de nuit au total, dont :**

- **au moins 3 heures** avec instructeur incluant au moins une navigation en campagne d'au moins 50 km.
- 5 atterrissages et 5 décollages avec arrêt complet en solo.



## EXAMEN PRATIQUE

✗ Il n'y a pas d'examen pratique pour se voir apposer la QVN.

➡ L'instructeur en charge de la formation complète le carnet de vol du candidat :  
*"Habilitation à la qualification vol de nuit" + NOM FI + N° FI + SIGNATURE*



## DÉLIVRANCE DE LA QVN

- Demande de délivrance de la QVN sur Démarches PortailPN

*Demander la délivrance, la prorogation, le renouvellement ou l'extension de priviléges d'une qualification additionnelle (A/H)*

Rappel : Pour emporter des passagers de nuit, il faut avoir effectué au moins 1 atterrissage de nuit et 1 décollage de nuit dans les 3 derniers mois (et donc au moins 2 autres de jour ou de nuit).